

## Lancement du plan d'actions 2010 : les premières rencontres réservées à la Tutelle

### Édito

#### Le plan d'actions en marche

En 2009, le processus de mise en œuvre de l'EITI au Gabon a pris une envergure plus importante. En effet, cette année aura été celle de la maturation de divers projets et initiatives : élargissement de la représentation de la Société Civile au sein du Groupe d'Intérêt, participation aux conférences internationales, dont la 4ème Assemblée Générale de l'EITI, organisation de rencontres multipartites à Libreville, lancement de « la Lettre de l'EITI Gabon », etc.

C'est donc fort de ces avancées initiées depuis 2004, que le Groupe d'Intérêt a reçu le Validateur (Hart Group, voir Lettre n°2), en vue de l'obtention du statut international de « pays conforme ». Aussi, notre regard demeure fixé sur l'échéance du 10 mars 2010, date butoir de la Validation.

Au titre de l'exécution du plan d'actions 2010, le Groupe d'Intérêt a programmé, entre autres, de conduire une campagne nationale de vulgarisation en vue d'une meilleure appropriation de l'EITI par les populations. Par ailleurs, la publication des rapports de conciliation des revenus 2007, 2008 et 2009 reste une priorité.

Bonne lecture !



Les ministres en charge du Budget, de l'Économie, des Mines et du Pétrole, ont reçu tour à tour le Groupe d'Intérêt EITI Gabon



## RÉTRO EITI 2009

### I - Les conférences internationales

Le Secrétariat International de l'EITI a organisé et animé plusieurs conférences couvrant divers thèmes en rapport avec la gestion des ressources extractives. Parmi elles, l'EITI Gabon a participé du 16 au 18 février à la 4ème Assemblée Générale de l'EITI à Doha (QATAR). Il s'agit de la plus haute instance gouvernante de l'EITI qui a

réuni près de 500 participants représentant les gouvernements, l'industrie extractive, la Société civile et les Organisations internationales. Au cours de cette conférence les différents intervenants ont fait part de leurs expériences en fonction de leur provenance, permettant ainsi l'amélioration de la mise en œuvre de l'EITI dans le monde. Par ailleurs, en plus de cette 4ème Assemblée Générale, l'EITI Gabon a pris part à deux autres

suite en page 3 >>



M. Patrice OTHA,  
Président du Groupe d'Intérêt EITI Gabon

## Adoption du plan d'actions 2010

Dans le cadre de la programmation de son plan d'actions 2010, le Groupe d'Intérêt vient d'adopter les activités qu'il entend exécuter. Ces activités feront ensuite l'objet d'une évaluation.

Depuis 2004, le Gouvernement gabonais a soutenu financièrement l'Initiative. Il est souhaitable que le plan d'actions 2010 bénéficie de l'assistance des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds. Le détail sera diffusé dans notre prochaine parution.

## Brèves EITI Gabon

### Patrice OTHA promu Directeur de Cabinet du Président de la République

Le Président du Groupe d'Intérêt, Monsieur Patrice OTHA, précédemment Conseiller Spécial, chargé de missions du Président de la République, vient d'être nommé Directeur de Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat (Conseil des Ministres du jeudi 29 janvier 2010).

### Journée Nationale d'Information sur l'Initiative pour la Transparence dans les

### Industries Extractives (ITIE)

Organisée par la plate-forme nationale de la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) au Centre Culturel Français, cette journée a été marquée par plusieurs interventions. Notamment celles de Messieurs Hervé Bertrand NNANG-ENGUE et Jean-Félicien MAKANGA, membres du Groupe d'Intérêt qui sont intervenus pour clarifier le rôle et l'importance des compagnies pétrolières et minières opérant au Gabon. Le Vice Président du Groupe d'Intérêt, Monsieur Hyacinthe MOUNGUENGUI-



Les membres du Groupe d'Intérêt attentifs au discours du Ministre en charge des mines et du pétrole

MOUCKAGA a présenté le processus de Validation devant conduire le Gabon au statut de « pays conforme » à l'EITI.

## Brèves internationales

### Les pays conformes à l'EITI améliorent leur classement sur l'Indice de perceptions de la corruption.

Les seuls pays conformes à l'EITI, à savoir l'Azerbaïdjan et le Libéria, ont amélioré leur classement sur l'Indice de perception de la corruption de Transparency International (IPC). L'Azerbaïdjan et le Libéria ont gagné respectivement 15 et 41 places par rapport à leur classement 2008.

### La course vers la validation

Nombre de « pays candidats » de l'EITI ont pour date butoir le 9 mars 2010 pour présenter leur rapport de Validation. Le Gabon, le Kazakhstan et la Mongolie finalisent leurs rapports de Validation. Le Ghana, le Nigeria et le Timor Oriental ont sélectionné un Validateur et devraient entreprendre bientôt cet exercice. Plusieurs autres « pays candidats » procèdent à des appels d'offres pour se choisir un Validateur. Monsieur Jonas Morberg du Secrétariat International a salué ces progrès de mise en place de l'EITI. Il a déclaré que « la Validation est un élément essentiel de la méthodologie EITI. Elle permet aux parties prenantes de prendre note des avancées de leurs travaux EITI, de décider des priorités pour leur amélioration et de renouveler leur engagement pour le dialogue et la collaboration ».

### L'Irak adhère à l'EITI

Le Premier Ministre irakien NOORI AL-MA LIKI, vient d'annoncé la volonté de son pays à mettre en oeuvre le processus de l'EITI.

## Rétro EITI 2009 (suite)



conférences qui se sont tenues au Cameroun : la première, « Consolider l'EITI en Afrique Centrale », du 3 au 5 juin à Douala, et la seconde, « Ressources géologiques et bonne gouvernance en Afrique Centrale » du 24 au 25 septembre à Yaoundé.

### II - Événements organisés à Libreville

Dans une optique de large diffusion de l'EITI, le Groupe d'Intérêt a organisé le 6 juin un Atelier de pré-validation. Par ailleurs, le 13 octobre, une rencontre avec la Société civile a eu lieu à l'hôtel Laïco Okoumé Palace. Ce fut notamment l'occasion de discuter des échéances de parution des rapports d'activité de l'EITI (voir Lettre n°1). Cette activité a été complétée par deux déjeuners de travail offerts aux représentants de vingt trois (23) média.

Au cours de la 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'EITI à Doha, les différents intervenants ont fait part de leurs expériences en fonction de leur provenance, permettant ainsi l'amélioration de la mise en oeuvre de l'EITI dans le monde.

## GROUPE D'INTÉRÊT

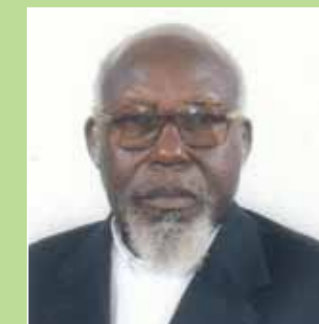
Les représentants de la Société civile



Mme Joseline AFOUARI OBOUNO,  
épouse NZAMBA MOUSSAVOU  
Parlementaire



Mme Yvette NGWEVILO REKANGALT  
SOS MWANA



Monseigneur Florent MBUMBA BWASSA  
Clergé catholique



M. Marc ONA ESSANGUI  
Publiez Ce Que vous Payez Gabon

M. Jean-Baptiste BIKALOU  
Conseil Economique et Social

M. Mathieu KOUMBA  
Journaliste.

## POINT DE VUE



# L'intérêt de l'approche tripartite de l'EITI

Par Mathieu KOUMBA

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives est née du degré élevé de pauvreté constaté dans les pays producteurs de pétrole et de minerais de toute sorte.

Le Gabon, notre pays, ne pouvait rester en marge de ce mouvement généré par la volonté de la communauté internationale. Elle proclame les principes de transparence et de bonne gouvernance, permettant ainsi la répartition équitable des revenus issus des industries extractives.

L'adhésion du Gabon à l'initiative EITI et la mise en place d'une organisation tripartite dans laquelle sont réunis les représentants de l'Administration, de la Société civile et des compagnies extractives, procède de la volonté du Gouvernement à lutter contre la pauvreté grâce à une meilleure gestion des deniers publics.

C'est là tout l'intérêt pour notre pays de soutenir cet engagement qui vise à renforcer la transparence des paiements et des revenus issus du secteur des industries extractives au Gabon.

Dans ce cadre là, toutes les parties concernées, doivent jouer correctement leur partition.

Pour l'Etat, « transparence » est synonyme de déclaration effective des revenus issus du périmètre tel que arrêté chaque année par les parties prenantes.

Concernant les sociétés extractives, elles doivent fournir des déclarations certifiées des sommes versées à l'Etat.

La Société civile, pour sa part, doit s'assurer de la réalisation des objectifs de transparence.

En définitive, cette approche, à laquelle toutes les parties prenantes ont souscrit, a pour vocation d'atteindre les objectifs visés par l'initiative EITI.

# GLOSSAIRE ET PROJETS

Le processus de validation s'appuie sur trois documents essentiels : le plan d'actions national, la grille de validation et les formulaires d'auto-évaluation des entreprises.

## Grille de Validation

C'est l'ensemble des points qui sont évalués par le Validateur. En terme d'avancement et sur le plan qualitatif. Vingt points sont ainsi analysés.

1. L'engagement formel pris par le Gouvernement de mettre en œuvre l'EITI.
2. L'engagement pris par le Gouvernement de travailler avec la Société Civile et les Entreprises dans la mise en œuvre de l'EITI.
3. La nomination par le Gouvernement d'un Haut Cadre pour diriger la mise en œuvre de l'EITI.
4. La publication par le Groupe Multipartite d'un plan de travail notion chiffrée. Ce plan doit comporter des objectifs mesurables et un échéancier.
5. La mise en place par le Gouvernement d'un Groupe Multipartite pour conduire la mise en œuvre de l'EITI.
6. La participation effective de la société civile dans la mise en œuvre de l'EITI
7. La participation effective des entreprises dans la mise en œuvre de l'EITI.
8. La suppression par le Gouvernement des obstacles pouvant empêcher la mise en œuvre de l'EITI.
9. L'établissement des formulaires pour la collecte des données auprès des entreprises avec l'accord de ces dernières.
10. La satisfaction par le Groupe Multipartite de travail réalisé par l'Administrateur indépendant dans la préparation des rapports.
11. L'assurance obtenue par le Gouvernement que les Entreprises communiquent à l'EITI toutes les informations liées aux versements des revenus de l'Etat.
12. L'assurance obtenue par le Gouvernement que les entreprises communiquent à l'EITI des chiffres audités par des commissaires aux comptes.
13. Chiffres publiés par le Gouvernement à partir des comptes audités.
14. La mise à disposition par les entreprises à l'Administrateur indépendant de tous les revenus issus de toutes les exploitations extractives.
15. La mise à la disposition par le Gouvernement à l'Administrateur indépendant de tous les revenus reçus des entreprises.
16. La satisfaction obtenue par le Groupe Multipartite pour le travail de rapprochement des chiffres accompli par l'Administrateur indépendant.
17. Identification des écarts de revenus constatés à partir des déclarations faites par les entreprises d'une part, l'Etat d'autre part, et les conclusions à cet effet.
18. La publication des différents rapports de l'EITI.
19. Le type de soutien apporté aux entreprises extractives à l'EITI.
20. Exposé des leçons tirées de la constatation des différents écarts de revenus afin d'évaluer la mise en œuvre du processus.

## Formulaire d'auto-évaluation des entreprises

1. l'entreprise a-t-elle publiquement déclaré son soutien au processus EITI dans ce pays ?
2. l'entreprise s'est-elle engagée à soutenir et coopérer dans la mise en œuvre du plan de travail national de l'EITI (tel que défini par le Groupe Multipartite), y compris le respect des directives prises par le Gouvernement en rapport avec l'EITI (par exemple, lois et protocoles d'accord) et le cas échéant, à se réunir avec les parties prenantes.
3. tous les paiements matériels ont-ils été divulgués à l'organisation chargée de rapprocher les chiffres et de produire le rapport EITI conformément aux formulaires de déclaration de l'EITI et dans les délais convenus ?

4. Les données fournies à l'organisation chargée de rapprocher les chiffres et de préparer le rapport EITI proviennent-elles de comptes ayant fait l'objet d'un audit externe selon des normes internationales ?
5. L'entreprise a-t-elle répondu aux questions de l'organisation chargées de rapprocher les chiffres et de préparer le rapport EITI afin d'aider le rapprochement des paiements de l'entreprise et des recettes du Gouvernement, conformément aux formulaires de déclaration de l'EITI ? Si l'entreprise a répondu par la négative à certains indicateurs ci-dessus, il lui est demandé de fournir une explication.

## Actions en cours

- » Finalisation des Rapports EITI sur les revenus pétroliers et miniers des années 2007 et 2008.
- » Vulgarisation de l'EITI.
- » Examen du dossier de validation du Gabon par le Conseil d'Administration de l'EITI.

## Focus sur ... *le pétrole*

**Le pétrole est une roche\* liquide carbonnée. On peut également dire que c'est une huile minérale connue depuis la plus haute antiquité. C'est à partir de 1910 qu'il est considéré comme matière première stratégique à l'origine de la géopolitique du pétrole.**

L'exploitation de cette énergie fossile est l'un des piliers de l'économie industrielle contemporaine car le pétrole fournit la quasi-totalité des carburants liquides. La pétrographie (du grec *petra*, pierre et *graphe*), description est la science de la description et de l'analyse des roches alors que La pétrologie (du grec *petra* et *logo*), étude est la science qui étudie les mécanismes de formation et de transformation des roches tandis que La mécanique des roche est la science qui étudie les mouvements et les déformations des roches.

Pays producteurs de pétrole créée le 19.9.1960 qui a son siège à Vienne, en Autriche. Les 3 premiers producteurs mondiaux sont : L'Arabie saoudite, les Etats Unis d'Amérique et la Russie. Les 4 premiers producteurs africains sont : le Nigéria, l'Algérie, la Lybie et l'Angola.



Baril de pétrole

### CE QU'IL FAUT ENCORE SAVOIR :

Le pétrole se mesure en baril.  
1 baril de pétrole = 158 litres  
L'OPEP est l'organisation des

\* une roche est un matériau formé par un agrégat naturel de minéraux, de fossiles ou d'éléments d'autres roches.

**Rédaction :** Groupe d'Intérêt EITI

**Conception et Réalisation :** Trade & Services / tradeandservices.gabon@gmail.com / 07 41 95 17

**Impression :** Multipress

**Tirage :** 2 000 exemplaires

